



FLIXECOURT

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2023

Présentation :

Le but du concours est d'inciter les habitants à effectuer un effort supplémentaire d'embellissement de leur habitation afin d'améliorer le cadre de vie de l'ensemble de la ville de FLIXECOURT.

Pour inciter les Flixecourtois et Flixecourtoises à mieux fleurir leur maison, à l'initiative de la commission municipale de l'environnement et de la sécurité, la municipalité a décidé d'organiser un concours communal des MAISONS FLEURIES pour l'année 2023.

Règlement du Concours Communal :

Article 1 : Tous les habitants peuvent participer gratuitement à ce concours, quelle que soit la surface à fleurir.

Article 2 : Les personnes désirant participer au concours des maisons fleuries s'inscrivent:

- En se rendant en Mairie : 35 rue Roger Godard
- En téléphonant à la Mairie : 03 22 51 60 36.

Article 3 : Les candidats doivent remplir le bulletin d'inscription, d'autorisation et de cession du droit à l'image ci-joints.

Article 4 : Quatre sous-concours sont organisés : Seul le fleurissement de la maison et ou du jardin qui doit dans tous les cas être visible de la rue (haie inférieure à 1 m 20) est pris en considération.

1. Ensemble maison et jardin
2. Façade avec balcon ou terrasse
3. Immeubles et collectivité - Maisons collectives (type HLM) avec terrain limité
4. Fleurissement des rives de la Nièvre

Le jury notera le fleurissement et l'aménagement des rives de la Nièvre qui doivent dans tous les cas être visibles de la voie publique (de la rue ou de la route).

Article 5 : L'ensemble des prix accordés par la ville de Flixecourt valeur : **2700 Euros.**

Article 6 : Le jury appréciera le résultat de l'effort des candidats et définira la catégorie pour le classement et prendra une photo numérique de leur fleurissement.

COMPOSITION DU JURY :

Monsieur le Maire,
Monsieur l'adjoint municipal chargé des espaces verts,
Les membres de la Commission Environnement,
Des personnalités représentant le monde horticole et touristique,
Monsieur le technicien municipal chargé du fleurissement,
Des personnalités Extra Municipal.

Article 7 : Critères d'appréciation pour le classement :

Sur la décoration visible de la rue :

1. Effort de mise en valeur de la maison
2. L'originalité de la décoration

Une réception organisée à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire récompensera les lauréats du concours.

Les Prix seront remis par Monsieur le Maire ou son représentant.

Flixecourt, s'inscrit à l'édition 2023 des villes et Villages fleuris, s'inscrit aussi au concours départemental des maisons fleuries.

Un appel du Maire Au civisme et à l'amélioration de l'environnement

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Chacun d'entre vous, lors de ses déplacements dans notre ville, voit des endroits agrémentés de façon importante (espaces verts, l'aménagement d'un jardin public, d'aires de repos, d'espaces de jeux pour les enfants, le fleurissement de nombreux parterres dans la commune).

Tout cela contribue à présenter notre ville de façon positive. C'est pourquoi je lance un appel au civisme pour que chacun d'entre nous fasse des efforts pour participer à cet élan pour l'amélioration de l'environnement en profitant du concours des maisons fleuries.

J'espère pouvoir compter sur vous, chers concitoyennes et concitoyens pour améliorer cette démarche.

Le Maire
Patrick GAILLARD



FLIXECOURT

CONCOURS COMMUNAL
DES MAISONS FLEURIES 2023

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER AVANT LE 01 JUILLET 2023

Maison et jardin, façade balcons terrasses, immeubles et collectivité, rives de la Nièvre, ces petits coins de verdure embellissent notre cadre de vie et contribuent ainsi à la mise en valeur de notre commune. Mais avez-vous pensé à vous inscrire au concours des maisons fleuries ? N'hésitez pas même si vous êtes débutant(e)s ! Pour participer, il suffit de vous inscrire avant le 01 juillet 2023 en retournant ce bulletin d'inscription à la Mairie de Flixecourt.

M. Mme M. Mme

Nom et prénom(s) : _____

Adresse : _____

Les catégories ouvertes au concours sont les suivantes
(cochez la case ou vous souhaitez vous inscrire)

- 1. Ensemble maison et jardin
- 2. Façade avec balcon ou terrasse
- 3. Immeubles et collectivité - Maisons collectives (type HLM) avec terrain limité
- 4. Fleurissement des rives de la Nièvre

Demande d'autorisation de droit à l'image

La commission municipale de l'environnement souhaite diffuser sur le site internet de la commune et dans le bulletin municipal, un diaporama des maisons fleuries. Nous vous demandons, par le biais de ce document, votre autorisation :

Nom et prénom(s) : _____

Adresse : _____

Autorise(nt) la Mairie de Flixecourt à prendre des photographies de ma (notre) maison, et à les diffuser, sans préciser le nom et l'adresse, sans limitation de durée, dans le bulletin municipal et sur le site internet officiel de la commune de Flixecourt (www.mairieflixecourt.fr)

A Flixecourt, le _____ Signature :

FLIXECOURT



Concours communal

des maisons fleuries



inscription en Mairie